

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130.19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. JEAN-CLAUDE FÉRAUD**

OBJET : Animation pour les personnes du bel-âge. Subventions de fonctionnement 2ème répartition - Exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport présente, suivant les tableaux joints, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2020.

Le montant des subventions à allouer s'élève à : 69.600 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge,

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL